

Mairie de Saint-Germier



République Française
Département
Haute - Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER

SEANCE DU LUNDI 22 AVRIL 2024

Convocation du 10 avril 2024

Affichage du 10 avril 2024

OBJET : Délibération 2024-14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à 20 heures, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

Présents : AMILHAT GROLLIER Isabelle - BARBE Cécile - CREMEY Sylvie - DAVANT Dominique - ESCRICH-FONS Esther - HEDIN Philippe - —

Absents excusés : FONS Alizée - GAYON Céline - ROUQUET Gérard

Procuration : ROUQUET Gérard a donné procuration à ESCRICH FONS Esther

Secrétaire de séance : BARBE Cécile

DECISION MODIFICATIVE n° 2024-1

Madame le Maire informe le conseil municipal que lors de la prise en charge du Budget primitif 2024 par le Trésor Public, lors du contrôle par HELIOS une anomalie est sortie, les opérations d'ordre ne sont pas équilibrées, le chapitre 041 doit être présent autant en dépenses qu'en recettes. Or, lors de l'élaboration du budget, le compte **203/041** en recettes est mouvementé (pour 4 977.56 euros) et en dépenses le compte **231** a été mouvementé du même montant mais pas avec une opération d'ordre.

Le trésorier nous demande de passer la DM suivante en investissement dépenses :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 231 : Immobilisations corporelles en cours		4 977,56 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		4 977,56 €		
D 231 : Immobilisations corporelles en cours	4 977,56 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	4 977,56 €			
Total	4 977,56 €	4 977,56 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider l'opération suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 231 : Immobilisations corporelles en cours		4 977,56 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		4 977,56 €		
D 231 : Immobilisations corporelles en cours	4 977,56 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	4 977,56 €			
Total	4 977,56 €	4 977,56 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute Garonne

La présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant deux mois sur le site internet de la commune.

Fait et délibéré à Saint-Germier,
le 22 avril 2024

Madame ESCRICH FONTS Esther
Maire

Madame BARBE Cécile
Secrétaire de Séance



Délibération N°2024-14
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 09
Présents : 06
Absents excusés : 03
Procuration : 01
Votants : 07